

Certificat de capacité d'orthophoniste (CCO)

Certificat de capacité d'orthophoniste

Présentation

L'orthophonie est une profession de santé relevant de la famille des métiers de soin. La formation conduisant au Certificat de Capacité d'Orthophoniste est dispensée par les universités et confère le grade de master 2.

Elle formation a pour objectifs de permettre :

- L'acquisition d'un socle de connaissances en sciences de la vie, en sciences physiques et en sciences humaines et sociales indispensables à l'appropriation progressive des compétences nécessaires à l'exercice du métier d'orthophoniste ;
- L'approche fondamentale de l'être humain, la recherche du maintien de la santé ou la prise en charge du patient, par des connaissances en santé publique ;
- L'acquisition de connaissances concernant la pathologie et la physiopathologie nécessaires à la pratique de l'orthophonie.

L'apport théorique est complété par des activités de raisonnement clinique et des activités d'apprentissage pratique en milieu clinique permettant à l'étudiant de commencer à construire les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'orthophoniste.

Objectifs

L'orthophonie est une profession de santé relevant de la famille des métiers de soin. Elle consiste à prévenir, à évaluer et à traiter les difficultés ou troubles :

- Du langage oral et écrit et de la communication;
- Des fonctions oro-myo-faciales;
- Des autres activités cognitives dont celles liées à la phonation, à la parole, au langage oral et écrit, à la cognition mathématique.

Elle consiste également à :

- Maintenir les fonctions de communication et de l'oralité dans les pathologies dégénératives et neurodégénératives;
- Dispenser l'apprentissage d'autres formes de communication non verbale permettant de compléter ou de suppléer les fonctions verbales.

La formation conduisant au Certificat de Capacité d'Orthophoniste est dispensée par les Centres de Formation Universitaires en Orthophonie (CFUO), et confère le grade de master 2. Le CFUO de Strasbourg fait partie des 21 centres de formation universitaires présents sur le territoire national, et du regroupement Grand Est avec les centres de Besançon et Nancy.

La formation est organisée en **cinq années** et **300 ECTS** depuis 2013 (cf Bulletin Officiel du 14/05/2020) et se compose d'un 1er cycle de 6 semestres (180 crédits européens ECTS) et d'un 2nd cycle de 4 semestres (120 crédits ECTS correspondant au niveau master). L'enseignement comprend des cours théoriques, une formation à la pratique clinique (stages), ainsi qu'une formation à la recherche lors du second cycle.

La formation couvre 12 domaines répartis en sciences fondamentales (biomédicales et sciences humaines et sociales), pratiques orthophoniques et méthodologie (recherche et évaluation des pratiques professionnelles). Les enseignements sont soumis à une validation semestrielle des différentes Unités d'Enseignement (UE).

Les **stages** sont répartis tout au long des 5 années d'études (crèche, écoles, cabinet libéral, institution, hôpital...).

Composante	• Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé
Langues d'enseignement	• Français
Niveau d'entrée	Baccalauréat (ou équivalent)
Durée	5 ans
ECTS	300
Formation à distance	Non, uniquement en présentiel
Régime d'études	• FI (Formation initiale)
Niveau RNCP	Niveau 7
RNCP	• RNCP38986 : Certificat de capacité d'orthophoniste
Code ROME	• Orthophonie
Stage	Obligatoire
Stage à l'étranger	Non prévu
Alternance	Non

Aménagements pour les publics ayant un profil spécifique

Les études peuvent être poursuivies dans le cadre de la **formation continue**, les possibilités de financement dépendant de chaque situation individuelle. Pour de plus amples informations à ce sujet, le Service de Formation Continue (<https://sfc.unistra.fr>) se tient à votre disposition.

Tout étudiant dans un CFUO peut, en fonction du règlement intérieur du CFUO intégré et des connaissances acquises au préalable, émettre des demandes d'équivalence pour certaines unités d'enseignement. Les équivalences dispensent, si accordées, soit des enseignements correspondants, soit des examens, ou des deux, **mais ne pourront en aucun cas donner lieu à un raccourcissement du cursus, qui est de 5 années.**

L'assiduité fait partie des critères de validation des Unités d'Enseignement.

Contacts

Référente administrative

- [Margaux Limonet](#)

Heures sur l'ensemble du cursus :

- Cours magistraux : 1561h
- Travaux dirigés : 1597h
- Stages : 2040h
- Travail personnel étudiant : 4175h
- Langue vivante 1 : anglais

Insertion professionnelle

Le taux de réussite au diplôme est de 90%. Le métier d'orthophoniste est **un métier de plein emploi** : 100% des étudiants diplômés obtiennent un emploi dès la fin de leur cursus. L'offre d'emplois est actuellement supérieure à la demande. Le métier d'orthophoniste est reconnu comme **métier en tension**.

Métiers visés

Débouchés professionnels et mode d'exercice

- Au 1^{er} janvier 2021, la DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques des ministères sociaux) dénombrait 27 642 orthophonistes en France, dont 813 dans les départements et régions d'Outre-Mer (DROM). 22 307 ont une **activité libérale ou mixte** (soit 81%), 2 164 sont des **salariés hospitaliers** (soit 8 %) et 3 171 assurent d'**autres postes salariés** (soit 11 %).
- En **salarial**, l'orthophoniste a le choix entre exercer au sein du secteur public ou du secteur privé. En secteur public, les orthophonistes sont essentiellement employés-e-s par la Fonction Publique Hospitalière, et peuvent avoir le statut de titulaire ou de contractuel. En secteur privé (établissement de soins privés, établissement spécialisés (handicap, ...), associations ...), les orthophonistes sont salarié-e-s sous contrat (CDD ou CDI) et dépendent d'une convention collective nationale (dans le cas du secteur privé à but non lucratif).
- L'orthophoniste peut également faire le choix d'exercer **à la fois en libéral et en salarial** (activité « mixte »).
- Dans un contexte d'évolution de carrière, l'orthophoniste peut s'investir dans le **soin** (*formation de cadre*) ou dans la **recherche** (*doctorat*). Le cursus actuel, qui permet de délivrer un diplôme de grade master 2, favorise cette seconde possibilité.

Critères de recrutement

La candidature au recrutement pour le CFUO de Strasbourg se fait exclusivement par le biais de Parcoursup, selon le calendrier annuel diffusé sur cette plateforme.

La sélection Parcoursup pour l'intégration d'un CFUO du Grand Est consiste en une première phase d'examen des dossiers, et une seconde phase d'entretien pour les candidats admissibles en première phase. Les entretiens du regroupement Grand Est se déroulent (dates communiquées ultérieurement). Ce calendrier est officiel, et publié sur la plateforme nationale Parcoursup. Les dates et les modalités des entretiens ne peuvent pas être modifiées ou adaptées.

Les candidats de toutes les filières sont les bienvenus dans la formation de préparation au CCO.

Les enseignements du cursus étant spécifiques à la filière dès la première année, et l'obtention du diplôme étant conditionnée par la validation de l'ensemble des UE constituant la formation, il n'existe à ce jour aucune passerelle pour intégrer la formation. Tout étudiant sera tenu d'effectuer les 5 années de formation (en présentiel).

La sélection à l'entrée dans un CFUO du regroupement Grand Est est menée par les trois centres de Besançon, Nancy et Strasbourg, selon les critères d'analyse des candidatures détaillés sur Parcoursup. Une candidature (dossier, et le cas échéant entretien) sera évaluée indifféremment par l'un des trois centres, quel que soit le CFUO du regroupement Grand Est souhaité par le candidat. La sélection prend en compte les critères d'analyse des candidatures détaillés sur Parcoursup, sans tenir compte de la région d'origine des candidats. Des informations complémentaires, en particulier celles relatives aux critères d'analyse des candidatures, sont fournies sur la page Parcoursup relative à la formation au CFUO de Strasbourg.

Pour ce qui est du niveau attendu en français, il est à noter que, conformément à l'annexe VI de la circulaire DGOS/RH2 n°2011/169 du 11 mai 2011 :

- Article I : « La maîtrise de la langue française est une condition de l'exercice de toutes les professions paramédicales.»
- Article I.1 : « Pour le cas précis des orthophonistes, cette maîtrise conditionne la reconnaissance des qualifications professionnelles, car les connaissances linguistiques font partie de l'exercice du métier.»

Il est à noter que le recrutement est extrêmement sélectif, et chaque année, il faut se situer parmi les meilleurs candidats en conjuguant tous les critères, pour être retenu. Les candidats sont très nombreux (1726 vœux en 2023 pour le recrutement Grand Est) et les places comptées (110 pour Grand Est (Besançon, Nancy, Strasbourg), dont 35 à Strasbourg).

Prérequis obligatoires

Disposer d'une solide maîtrise de la langue écrite et orale.

- L'étudiant en orthophonie devra développer une excellente capacité à communiquer à l'oral et à l'écrit, de manière claire et adaptée.
- Il devra, à terme, comprendre et intégrer des informations issues de textes de différentes natures (sciences biomédicales et sciences humaines).

Disposer de bonnes capacités de raisonnement logique, d'analyse et de compréhension de concepts issus de différentes disciplines, savoir les modéliser et être intéressé(e) par la démarche scientifique.

L'étudiant devra notamment développer son intérêt pour les avancées des sciences (humaines et sociales, du langage, biomédicales et physiques...) et développer une rigueur d'analyse telle que celle sollicitée par la démarche scientifique. Cette compétence nécessitera une capacité à se documenter dans au moins une langue étrangère.

Faire preuve de bonnes capacités de communication et disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute.

- L'étudiant devra développer des qualités humaines afin de comprendre la part essentielle du positionnement relationnel dans les futures pratiques cliniques.
- Il s'agira de savoir s'adapter aux différents interlocuteurs d'un professionnel de santé : patients, entourage, autres professionnels...

Disposer de compétences méthodologiques et comportementales afin d'être capable de travailler de manière responsable, à la fois en autonomie et en groupe.

- L'étudiant devra développer ses compétences pour travailler en autonomie, mais également en groupe et faire preuve à la fois de capacités d'organisation et de qualités relationnelles.
- Il devra apprendre à exposer et justifier un avis ou un point de vue personnel dans un échange.
- Il devra affiner ses capacités réflexives qui lui permettront de s'autoévaluer et de se réajuster.

Stage

Stage en France

Durée du stage : 2040h

Période du stage : Les stages sont répartis tout au long des 5 années d'études (crèche, écoles, cabinet libéral, institution, hôpital...).

Programme des enseignements

Certificat de capacité d'orthophoniste

1ère année - Certificat de capacité d'orthophoniste (CCO)

Année 1 - Semestre 1					
		CM	TD	TP	CI
UE 1.1.1 introduction aux sciences du langage	4 ECTS	39h	5h	-	-
UE 1.2.1 Psychologie générale et du développement	4 ECTS	42h	-	-	-
UE 1.3.1 Sciences de l'éducation	3 ECTS	25h	2h	-	-
UE 2.1 Notions de biologie cellulaire, moléculaire et génétique	3 ECTS	20h	8h	-	-
UE 2.2.1 Neurosciences 1	3 ECTS	28h	11h	-	-
UE 2.3.1 ORL : étude de l'audition	3 ECTS	18,5h	10h	-	-
UE 3.1 Physique générale et acoustique	3 ECTS	25h	-	-	-
UE 4.1 Connaissance et historique de la profession, cadres actuels et exercice professionnel de l'orthophonie	3 ECTS	6h	3h	-	-
UE 8.4 Langue 1 : Anglais	2 ECTS	-	24h	-	-
UE 8.7 Préparation au Pix	2 ECTS	-	18,5h	-	-

Année 1 - Semestre 2					
		CM	TD	TP	CI
UE 1.1.2 Connaissances fondamentales en SDL (phonétique, phonologie, lexique, morphologie, syntaxe, sémantique, pragmatique)	4 ECTS	60h	3h	-	-
UE 1.2.2 Psychologie sociale et théories de la communication	3 ECTS	15h	4h	-	-
UE 1.4 Sensibilisation aux sciences de la société	4 ECTS	14h	8h	-	-
UE 2.2.2 Neurosciences 2	3 ECTS	26h	10h	-	-
UE 2.3.3 Étude de la phonation, déglutition, articulation	4 ECTS	22h	16h	-	-
UE 2.4 Pédiatrie et troubles du développement	4 ECTS	27h	10h	-	-
UE 3.2 Imagerie, explorations et investigations	3 ECTS	22h	5h	-	-
UE 6.1 Stage découverte 1 en milieu scolaire	3 ECTS	-	6h	-	-
UE 9.1 Concepts et savoirs de base en santé publique	2 ECTS	22h	3h	-	-

2ème année - Certificat de capacité d'orthophoniste (CCO)

Année 2 - Semestre 3					
		CM	TD	TP	CI
UE 1.1.3 Développement du langage et psycholinguistique	4 ECTS	26h	13h	-	-
UE 1.1.4 Connaissances fondamentales en sciences du langage appliquées appliquée à l'orthophonie	4 ECTS	23h	9h	-	-
UE 1.2.3 Psychologie cognitive et neuropsychologie	4 ECTS	31h	9h	-	-
UE 2.5 Gériatrie	3 ECTS	18h	8h	-	-

		CM	TD	TP	CI
UE 2.7 Notions de pharmacologie	2 ECTS	15h	-	-	-
UE 6.2 Stage découverte 2 : personne âgée-petite enfance-structure d'accueil du handicap	3 ECTS	-	-	-	-
UE 7.1b Bibliographie et documentation	2 ECTS	-	7h	-	-
UE 7.2a Statistiques 1	3 ECTS	18h	8h	-	-
UE 8.5 Langue 2 : Anglais	2 ECTS	-	24h	-	-
UE 9.2 Intervention et promotion de la santé	3 ECTS	22h	9h	-	-

Année 2 - Semestre 4

		CM	TD	TP	CI
UE 1.2.4 Psychologie clinique, psychanalyse, psychopathologie	4 ECTS	18h	8h	-	-
UE 2.3.2 Audition : sémiologie et étiologie des pathologies de l'audition, néonatales et acquises	4 ECTS	20h	38h	-	-
UE 5.1.1 Trouble du langage oral et de la communication	4 ECTS	27h	9h	-	-
UE 5.2.1 Apprentissage et développement du langage écrit, graphisme et écriture	4 ECTS	20h	3h	-	-
UE 5.3.1 Aspect développemental de la cognition mathématique	4 ECTS	25h	8h	-	-
UE 5.4.1 Données générales concernant l'oralité, les fonctions oro-myo-faciales et leurs troubles	4 ECTS	22h	3h	-	-
UE 6.3 Stage découverte 3 : milieux d'exercice en libéral et en structures de soins	3 ECTS	-	2h	-	-
UE 9.3 Éthique et déontologie	3 ECTS	32,5h	13h	-	-

3ème année - Certificat de capacité d'orthophoniste (CCO)

Année 3 - Semestre 5

		CM	TD	TP	CI
UE 1.3.2 Apprentissage et didactique	3 ECTS	14h	1h	-	-
UE 2.3.4 Sémiologie et étiologie des pathologies de la phonation, de la déglutition et de l'articulation	4 ECTS	32h	10h	-	-
UE 2.6 Psychiatrie de l'adulte et de l'enfant	4 ECTS	40h	10h	-	-
UE 4.2 Bilan et évaluation en orthophonie	4 ECTS	16h	21h	-	-
UE 5.2.2 Troubles du langage écrit, graphisme et écriture	3 ECTS	7h	14h	-	-
UE 5.3.2 Troubles de la cognition mathématique	4 ECTS	20h	2h	-	-
UE 6.4 Stage observation professionnelle	6 ECTS	-	2h	-	-
UE 7.4 Méthodologie d'analyse d'article	2 ECTS	-	12h	-	-

Année 3 - Semestre 6

		CM	TD	TP	CI
UE 4.3 Démarche clinique et intervention orthophonique	3 ECTS	5h	20h	-	-
UE 5.1.2 Bilan et évaluation du langage oral et de la communication	3 ECTS	10h	19h	-	-
UE 5.4.2 Bilan et évaluation des troubles de l'oralité et des fonctions oro-myo-faciales	3 ECTS	11h	8h	-	-
UE 5.5.1 Bilan et évaluation dans le cadre des troubles de l'audition	4 ECTS	18h	31h	-	-

		CM	TD	TP	CI
UE 5.6.1 Bilan et évaluation des pathologies de la phonation, de la déglutition et de l'articulation	3 ECTS	10h	24h	-	-
UE 5.7.1 Aphasiologie, bilan et évaluation en aphasiologie	4 ECTS	20h	20h	-	-
UE 6.5 Stage clinique 1	6 ECTS	-	2h	-	-
UE 7.1c Bibliographie et documentation Zotero	2 ECTS	-	2h	-	-
UE 8.6 Anglais 3	2 ECTS	-	24h	-	-

4ème année - Certificat de capacité d'orthophoniste (CCO)

Année 4 - Semestre 7					
		CM	TD	TP	CI
UE 5.1.3 Intervention orthophonique dans le cadre des troubles du langage oral et de la communication	3 ECTS	14h	23h	-	-
UE 5.2.3 Bilan et évaluation du langage écrit, graphisme et écriture	3 ECTS	10h	21h	-	-
UE 5.3.3 Bilan et évaluation de la cognition mathématique	3 ECTS	18h	16h	-	-
UE 5.4.3 Intervention orthophonique dans le cadre des troubles de l'oralité et des fonctions oro-myo-faciales	3 ECTS	15h	10h	-	-
UE 5.7.2 Intervention orthophonique en aphasiologie	3 ECTS	17,5h	15h	-	-
UE 5.7.7 Bilan, évaluation et intervention orthophonique dans le cadre des troubles développementaux	4 ECTS	24h	32h	-	-
UE 5.8.1 Connaissances théoriques, cliniques et répercussions du handicap sur la communication et le langage	2 ECTS	12h	8h	-	-
UE 6.6 Stage clinique 2	3 ECTS	-	-	-	-
UE 6.9 Stage sensibilisation à la recherche	3 ECTS	-	-	-	-
UE 12.1 Optionnelle 1	3 ECTS	-	-	-	-

Année 4 - Semestre 8					
		CM	TD	TP	CI
UE 4.1 Connaissance et historique de la profession, cadres actuels et exercice professionnel de l'orthophonie	1 ECTS	2h	4h	-	-
UE 5.1.4 Intervention orthophonique dans le cadre des troubles du langage oral et de la communication nécessitant le recours à des aides spécifiques	2 ECTS	9h	21h	-	-
UE 5.2.4 Intervention orthophonique dans le cadre des troubles du langage écrit, de l'écriture et du graphisme	3 ECTS	9h	34h	-	-
UE 5.5.2 Intervention orthophonique auprès de l'enfant sourd	3 ECTS	20h	14h	-	-
UE 5.6.2 Intervention orthophonique dans le cadre des pathologies de la phonation, de la déglutition et de l'articulation	2 ECTS	20h	21h	-	-
UE 5.7.3 Bilan, évaluation et intervention orthophonique dans le cadre des pathologies neurodégénératives	3 ECTS	15h	4h	-	-
UE 5.8.2 Intervention orthophonique dans le cadre du handicap	1 ECTS	2h	14h	-	-
UE 6.7 Stage clinique 3	6 ECTS	-	-	-	-
UE 7.5 Mémoire	6 ECTS	10h	36h	-	-
UE 8.3 Communication avec le patient, l'entourage et les autres professionnels	1 ECTS	6h	14h	-	-
UE 12.2 Optionnelle 2	2 ECTS	6h	14h	-	-

5ème année - Certificat de capacité d'orthophoniste (CCO)

Année 5 - Semestre 9					
		CM	TD	TP	CI
UE 4.4. Éducation thérapeutique en orthophonie	2 ECTS	5h	4h	-	-
UE 5.3.4 Intervention orthophonique dans le cadre des troubles de la cognition mathématique	2 ECTS	8h	19h	-	-
UE 5.6.3 Bilan, évaluation et intervention orthophonique dans le cadre du bégaiement et des troubles de la fluence	2 ECTS	15h	19h	-	-
UE 5.7.4 Bilan, évaluation et intervention orthophonique dans le cadre des syndromes démentiels	2 ECTS	17h	12h	-	-
UE 5.7.5 Bilan, évaluation dans le cadre des troubles cognitivo-acquis	2 ECTS	18h	9h	-	-
UE 6.8 Stage clinique 4	8 ECTS	-	-	-	-
UE 7.3 Statistiques 2	2 ECTS	10h	20h	-	-
UE 7.5 Mémoire	4 ECTS	2h	6h	-	-
UE 8.1 Infectiologie et hygiène	1 ECTS	7h	5,5h	-	-
UE 11 Séminaires professionnels	2 ECTS	-	26h	-	-
UE 12.3 Optionnelle 3	3 ECTS	8h	10h	-	-

Année 5 - Semestre 10					
		CM	TD	TP	CI
UE 4.5 La relation thérapeutique dans un contexte d'intervention orthophonique	1 ECTS	4h	14h	-	-
UE 5.5.3 Intervention orthophonique auprès de personnes présentant des surdités acquises	2 ECTS	8h	6h	-	-
UE 5.7.6 Intervention orthophonique dans le cadre des troubles cognitivo-linguistiques acquis	2 ECTS	20h	12h	-	-
UE 5.7.8 Bilan, évaluation et intervention orthophonique dans le cadre des dysarthries neurologiques	2 ECTS	13h	9h	-	-
UE 6.8 Stage clinique 4	5 ECTS	-	-	-	-
UE 7.5 Mémoire	12 ECTS	2h	27h	-	-
UE 8.2 Formation aux gestes et soins d'urgence (FGSU)	1 ECTS	3,5h	17,5h	-	-
UE 10.1 Évaluation des pratiques professionnelles	1 ECTS	7h	13h	-	-
UE 11 Séminaires professionnels	1 ECTS	-	29,5h	-	-
UE 12.2 Optionnelle 4	2 ECTS	-	18h	-	-
UE 8.8 Pix Pro Santé	1 ECTS	-	16h	-	-